

exécutions ciblées et en se livrant au trafic et à l'asservissement d'êtres humains ainsi qu'à la contrebande transfrontalière des armes légères. Bien qu'il s'avère souvent mieux organisé et plus durable que les milices ou les gangs urbains, ce genre de crime a tendance à avoir des répercussions moins graves sur la sécurité humaine (mesurées d'après le nombre de victimes civiles) qu'un conflit armé ouvert ou que la violence communautaire endémique dans les zones urbaines.

Le **crime anonique** — commis par des individus sans affiliations, de façon tout à fait aléatoire —, est un dernier type de violence urbaine qui mérite d'être mentionné. Bien qu'il se commette des crimes de ce genre dans toutes les villes, ils ne représentent pas une menace grave pour la sécurité humaine car leur impact général est relativement faible et ils ne relèvent pas de la violence organisée.

Assurer la sécurité humaine à l'ère de l'urbanisation

Les villes, qui existaient bien avant les États modernes, ont été l'une des premières formes de gouvernance capables de protéger leurs habitants contre les menaces de l'extérieur. Elles étaient les premiers lieux d'un contrat social délibéré en vertu duquel certaines libertés individuelles étaient échangées contre un ensemble de responsabilités et de droits communs assurés par les autorités civiques.

La plupart des problèmes de sécurité n'avaient qu'une portée locale. Les murs protégeaient la ville contre les attaques extérieures perpétrées par des ennemis locaux ou régionaux, et la ville

elle-même assurait la sécurité publique aux personnes vivant dans ses murs. C'étaient là les premières formes de sécurité publique collective : des villes qui protégeaient les gens dans un espace urbain circonscrit.

Les villes ont un rôle à jouer dans l'amélioration de la sécurité humaine et elles ont les moyens de le faire.

Les villes d'aujourd'hui protègent les personnes non pas avec des murs, mais à l'aide de forces de sécurité publique capables de faire régner la primauté du droit. Les villes présentent aussi des caractéristiques qui leur sont propres et qui peuvent renforcer leur « résilience » face aux conflits, c'est-à-dire leur aptitude à ne pas succomber à la tentation lorsque les tensions intercommunautaires s'accroissent. Lorsque la gouvernance locale s'exerce de manière efficace, inclusive et réceptive à tous, elle peut jouer un rôle clé dans la prévention et l'atténuation des conflits violents en réduisant les tensions intercommunautaires avant qu'elles dégénèrent en violence et en facilitant la représentation des points de vue minoritaires. La proximité des dirigeants locaux au sein de la collectivité urbaine leur donne la possibilité de mieux répondre aux besoins des citoyens tandis que la participation de la société civile à des processus décisionnels transparents donnera à ces derniers le sentiment de mieux

contrôler leur destin et favorisera la confiance intercommunautaire.

Les villes bien gérées peuvent tirer parti de l'environnement bâti et de la densité démographique pour favoriser la résilience face aux situations de conflit. L'interaction et le dialogue intercommunautaires peuvent aider à constituer un capital social positif, c'est-à-dire des réseaux entre les individus et entre les groupes qui favorisent la confiance et la cohésion sociale. Avec des ressources suffisantes, un leadership efficace et une certaine autonomie, les administrations municipales peuvent mettre à profit les institutions et les processus conçus pour créer un climat de confiance entre les groupes. C'est là que se trouve le fondement des villes capables de résister à la tentation des conflits.

Les villes ont un rôle à jouer dans l'amélioration de la sécurité humaine et elles ont les moyens de le faire. Elles sont donc le lieu tout désigné pour des interventions stratégiques destinées à améliorer la sécurité publique et consolider la paix. La création de villes fortes et pacifiques — la « consolidation des villes » — sera un objectif méritoire au cours du siècle urbain. En mettant l'accent sur les villes, on peut renforcer la capacité et la légitimité de l'État et instaurer la pratique de la résolution pacifique des conflits à partir de la base. S'il est vrai que la réussite d'un pays dans l'arène mondiale repose sur les épaules locales¹⁹, les actions propres à faire en sorte que les individus soient exempts de la peur au niveau local constituent un premier pas important vers l'amélioration de la sécurité humaine.